Les ressources lexicographiques

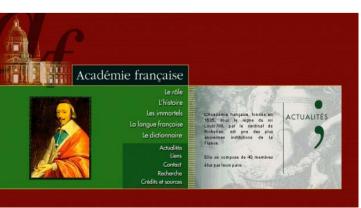
L'Académie française élabore son dictionnaire dans le souci d'éclaircir les difficultés de la langue française, d'en fixer les règles et d'en guider l'usage, conformément à la mission qui lui a été confiée lors de sa fondation. Souhaitant assurer à ses travaux la meilleure diffusion possible, elle a choisi d'informatiser les éditions de son dictionnaire (cinq d'entre elles sont actuellement en ligne), en s'appuyant sur l'expérience et le savoir-faire du laboratoire Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française (CNRS – Université Nancy 2).

Un système original de liens permet désormais au public d'accéder par le biais de l'internet à des outils lexicographiques complémentaires: le *Dictionnaire de l'Académie* s'attache davantage aux constructions et aux emplois des termes qu'il définit quand le *Trésor de la Langue Française* propose de multiples exemples littéraires, que complète l'outil de consultation *Frantext*. Celui-ci permet l'accès à plus de trois mille grandes œuvres littéraires du XVII^e au XX^e siècle.

C'est ainsi à la construction d'un édifice lexicographique unique et cohérent que travaillent conjointement l'Académie française et l'ATILF.

Dictionnaire de l'Académie française :

- ➤ 1^e (1694), 5^e (1798) et 6^e (1835) éditions : www.atilf.fr/dictionnaires
- ➤ 8^e édition (1932 1935) : www.atilf.fr/academie8
- > 9^e édition : www.atilf.fr/academie9



Académie française

23, quai de Conti 75006 Paris

Téléphone: 01.44.41.43.00 Télécopie: 01.43.29.47.45

contact@academie-francaise.fr http://www.academie-francaise.fr

ATILF

Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française

UMR 7118 CNRS – Université Nancy 2 Département CNRS Sciences de l'Homme et de la Société

44, avenue de la Libération, BP 30687 54063 Nancy Cedex

> Téléphone: 03.83.96.21.76 Télécopie: 03.83.97.24.56

> > contact@atilf.fr http://www.atilf.fr

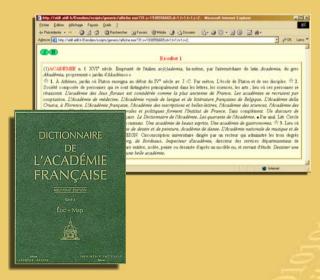








Dictionnaire de l'Académie française informatisé







L'Académie française

La mission de l'Académie française, définie par ses statuts de 1635, demeure inchangée. Elle consiste à « donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure [et] éloquente ». L'idéal d'un bon usage de la langue qui se définissait alors comme un usage de cour par opposition à la langue savante des érudits, préside toujours aux principes lexicographiques du dictionnaire de l'Académie : il s'agit en effet d'un dictionnaire de langue qui se refuse à l'encyclopédisme et qui montre par ses exemples les justes manières d'employer un terme. Le soin particulier apporté aux mots grammaticaux et aux notions de grammaire permet au lecteur de connaître par le dictionnaire, et pour ainsi dire de manière intrinsèque à celui-ci, les lois essentielles de la grammaire française.

L'Académie exerce son magistère sur la langue par les prescriptions de son dictionnaire mais aussi par les mises en garde, les déclarations, les recommandations qu'elle publie régulièrement. Dans le cadre du dispositif d'enrichissement de la langue française mis en place par le décret du 3 juillet 1996, elle étudie les listes de termes proposés par les commissions ministérielles de terminologie et de néologie, sur lesquelles elle se prononce en dernier ressort.

Elle travaille également à la défense et au rayonnement de la langue française par l'attribution de prix littéraires et du Grand Prix de la Francophonie.

Le laboratoire ATILF

Le laboratoire ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française) est né du rapprochement de l'Institut National de la Langue Française (INaLF – CNRS) et de LANDISCO (Langue Discours Cognition – Université Nancy 2). Rattachée aux Départements Sciences de l'Homme et de la Société et Sciences des Technologies de l'Information et de la Communication du CNRS, cette unité mixte de recherche est reconnue comme pôle d'excellence, tant au niveau national qu'international, dans le domaine de l'analyse de la langue française et de son traitement informatique.

Le projet scientifique du laboratoire s'articule autour de trois axes principaux : histoire de la langue, langue moderne et contemporaine, linguistique et informatique. Le laboratoire ATILF est membre de la fédération CNRS ILF (Institut de la Langue Française).





Partenariat ______ Académie française – ATILF

En 1996-1997, l'INaLF (CNRS) numérise la huitième édition (1932-1935) du dictionnaire de l'Académie française dans le cadre d'un projet national qui comprend l'informatisation du *Trésor de la Langue française*, de l'ensemble des éditions du *Dictionnaire de l'Académie* et de plusieurs dictionnaires anciens.

L'Académie française souhaitait en effet que son dictionnaire soit mis gratuitement à la disposition du public par le moyen de l'internet. L'INaLF a accepté de prendre en charge ce projet d'informatisation, en collaboration avec le Service du Dictionnaire de l'Académie française. Une convention est alors passée entre le CNRS et l'Académie pour fixer définitivement les modalités de leur coopération.

En 2000, le texte de la huitième édition du Dictionnaire de l'Académie est mis en ligne sous la forme d'une base de données. Le tome 1 de la neuvième édition (publié en 1992) est également informatisé et mis en ligne en 2000, le tome 2 (publié en 2000) l'est en 2001 et les fascicules parus au *Journal officiel* (qui constitueront la matière du tome 3 à paraître) sont mis en ligne au fur et à mesure de l'avancement des travaux de la Compagnie.

Dictionnaire de l'Académie française informatisé

En accès libre :

http://www.academie-francaise.fr/ http://www.atilf.fr/academie9 http://www.atilf.fr/academie8

La consultation permet l'hypernavigation vers le Trésor de la Langue Française informatisé.



Résultat 1

(l'ACADÉMIE n. f. XVI[®] siècle. Emprunté de l'Italien ac(c)ademia, lui-même, par l'intermédiaire du latin Academia, du grec Akadémia, proprement « jardin d'Akadémos »

1. À Athènes, jardin où Platon enseigna au début du IV[®] siècle av. J.-C. Par méton. L'école de Platon et de ses disciples. 2. Société composée de personnes qui se sont distinguées principalement dans les lettres, les sciences, les arts, l'eu où vece personnes se réunissent. L'académie des Jeun floraux est considérée comme la plus anciemne de Prance. Les académies se revutient par cooptation L'Académie de médecine. L'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgque. L'Académie della Crusca, à Florence. L'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts, l'Académie des sciences morales et politiques forment l'institut de Prance. Sans complément. Un discours de réception à l'Académie, à l'Académie française. Le Dictionnaire de l'Académie. Les quarante de l'Académie.

Par anal Litt. Cercle de personnes liées par des goûts, des buts communs. Une académie de beaux exprits. Une académie de gastronomes. 3. Lieu où l'on s'exerce à la pratique d'un art. Académie de dessin et de pentiture. Académie de danse. L'Académie nationale de musique et de dans, le théâtre de l'Opéra. 4. ENSEIGN. Circonscription universitaire dirigée par un recteur qui administre les trois degrés d'enseignement. L'académie de Strusbourg de Bordeaux. Inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale. 5. EX-ARTS. Figure entière, isolée, peinte ou dessinée



d'après un modèle nu, et servant d'étude. Dessiner une académie. Fam. Forme du corps nu. Elle a une belle académie.